COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BRISTOL-MYERS SQUIBB FRANCE FAVORISE L'ÉCHANGE SUR LA THÉMATIQUE DU RETOUR À L'EMPLOI APRÈS UN CANCER, AUX CÔTÉS D'ACTEURS DE LA RÉGION PACA

Rueil-Malmaison, 16 novembre 2017 – *En France, parmi les 1 000 personnes environ qui apprennent chaque jour qu'elles sont atteintes d'un cancer, 400 d'entre elles travaillent[1]. Au-delà d'une question de santé, le cancer est donc devenu un véritable sujet de société qui confronte les entreprises, comme les salariés, à de nouveaux aspects humains, économiques et organisationnels. Cet enjeu sociétal est d'ailleurs supporté par le Plan Cancer III qui a l'objectif de garantir la continuité de la vie professionnelle d'une personne atteinte d'un cancer et d'augmenter, d'ici à 2020, de 50 % ses chances de retour à l'emploi deux ans après son diagnostic. Mais de nombreuses questions demeurent. Comment libérer la parole pour faciliter la réintégration sociale au travail ? Comment sensibiliser les collaborateurs pour mieux appréhender la maladie (traitements et effets secondaires) ? Comment accompagner les managers dans la gestion du collectif ? Comment épauler les indépendants, souvent seuls face à la maladie ? Comment lutter contre la désinsertion professionnelle ?*

UN COLLOQUE POUR SENSIBILISER LES ACTEURS PROFESSIONNELS LOCAUX

Alors que la région PACA se dote de structures qui se professionnalisent autour de cette thématique, Bristol-Myers Squibb France et ses partenaires institutionnels - la Fondation GIMS, le Caire 13, le RSI Provence-Alpes et la CPME13 - ont décidé d'organiser ce matin une conférence sur le thème « Cancer & trajectoire professionnelle ». L'objectif : s'adresser à tous les acteurs professionnels concernés - *collaborateurs, indépendants, managers, chefs d'entreprise, directeurs des ressources humaines* - pour débattre d'une meilleure coordination entre le monde de l'entreprise et celui de la santé, montrer que le cancer n'est pas préjudiciable pour l'entreprise et partager des solutions concrètes existantes sur leur région.

DANS LA LIGNE DROITE DU PLAN CANCER III

Bristol-Myers Squibb France a investi cet enjeu sociétal majeur, porté par le Plan Cancer III, avec l'intime conviction que le cancer dans un parcours professionnel n'est pas une fatalité, bien au contraire. L'entreprise fait le constat que, pour accompagner au mieux les personnes actives touchées par le cancer, une meilleure collaboration entre le monde de la santé et celui de l'entreprise est nécessaire. Le cancer n'est donc plus seulement une question de santé, mais bien une affaire de société, qui impacte également la sphère professionnelle.

Ainsi, dans la continuité de sa démarche participative « Débat Innovation Cancer », lancée en 2015[2] et du débat public mené à Marseille au cours duquel les participants avaient initié une réflexion autour du thème « Cancer et Travail », Bristol-Myers Squibb France a choisi de faciliter les échanges aux côtés de ces différentes structures locales pour montrer qu'il est possible de concilier le monde de l'entreprise avec la maladie. Le laboratoire pharmaceutique ne compte d'ailleurs pas en rester là et souhaite décliner cette matinée à l'échelle nationale, mais également auprès d'autres territoires courant 2018.

LA RÉGION PACA SE MOBILISE POUR FACILITER LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS LE CANCER

Depuis 2012 déjà, des structures émergent en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le seul objectif d'accompagner les salariés, indépendants et entreprises dans la gestion du retour au travail après un cancer et éviter les ruptures sociales.

[1] Baromètre OpinionWay pour Cancer@Work - « Le cancer au travail » - 2016 : 2ème édition
[2] http://www.debat-innovation-cancer.fr/wp-content/themes/bms/_img/Doc_livre_blanc_BMS.pdf

Plus particulièrement, leurs actions visent à :

- Sensibiliser l'ensemble des effectifs à la maladie et à ses conséquences au travail pour le collaborateur (effets secondaires, traitements, etc.),
- Informer les équipes RH des aménagements possibles pour le collaborateur (télétravail, temps partiel, etc.),
- Soutenir les managers dans la construction d'un parcours professionnel en adéquation avec le projet du collaborateur.

« Lorsqu'ils apprennent qu'ils ont un cancer, les salariés n'osent pas forcément l'annoncer à leur employeur et restent ainsi seuls face à toutes les interrogations que suscite une telle annonce. Aussi, il était urgent de développer une structure locale, capable d'assurer à ces patients actifs un accompagnement quotidien ; aussi bien médical que psychologique. Très concrètement, le GIMS a accompagné 3 100 salariés depuis janvier 2012 » explique Danielle Aubanel, Vice-Présidente de la Fondation GIMS – organisme créé en 2012.

Pour les indépendants et chefs d'entreprise, cette problématique est plus complexe et délicate à gérer. En effet, ces actifs se retrouvent souvent dans l'impossibilité de passer le relai pour assurer la pérennité de leur entreprise. Ainsi, en 2014, la Fondation GIMS a créé une structure dédiée, le Caire 13, unique en France, pour s'adresser à ces professionnels sur le département des Bouches-du-Rhône. *« Les chefs d'entreprise des TPE/PME atteints de cancer se retrouvent totalement isolés par la maladie, ce qui met en péril à la fois leur entreprise mais aussi leur avenir professionnel. Le Caire 13 met à leur disposition un réseau de 46 bénévoles (avocats, banquiers, comptables, assureurs, notaires, médecins du travail, etc.) pour les accompagner dans toutes leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Cette structure agit comme un référent unique pour les soulager alors qu'ils traversent une épreuve difficile. Nous leur apportons un nouveau souffle dans la reprise du travail »* raconte Dr. Annie Caussin, Présidente du Caire 13.

Le RSI (régime social des indépendants), en qualité d'acteur institutionnel, a très vite fait le constat que prévenir la désinsertion professionnelle du travailleur indépendant lorsqu'il est confronté à une altération de sa santé, c'est prévenir le risque de sa perte d'activité, laquelle peut provoquer une véritable spirale de précarisation, enchaînant désinsertion professionnelle et sociale. Plus qu'un dispositif, c'est un véritable parcours pour les travailleurs indépendants que le RSI développe et met en œuvre pour soutenir leur maintien dans l'activité professionnelle. Ce parcours intègre les spécificités des travailleurs indépendants dans les modalités d'exercice de leur métier, mais également les moyens adaptés à leur accompagnement. Le RSI Provence - Alpes a développé des liens privilégiés et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires (GIMS ; CAIRE) en la matière.

LE RETOUR À L'EMPLOI, UNE DÉMARCHE CONCRÈTE CHEZ BRISTOL-MYERS SQUIBB FRANCE

« Chez Bristol-Myers Squibb France, nous portons une vision holistique de la maladie. Nous sommes convaincus qu'il est aussi important de soigner que de prendre soin. Cette mission, qui nous engage dans chacune de nos actions pour nos patients, doit se refléter en interne, pour tous nos collaborateurs », témoigne Thomas Verazzi Directeur des Ressources Humaines chez Bristol-Myers Squibb France.

C'est pourquoi, dès 2016, Bristol-Myers Squibb France a fait appel à l'intelligence collective de ses collaborateurs - et notamment ceux touchés par le cancer – pour construire un projet innovant, avec et pour eux. Pendant 3 mois, une douzaine d'entre eux a travaillé sur les moyens et aides mis à disposition des salariés concernés par la maladie. *« Chaque cas est individuel et singulier*, précise Thomas Verazzi*, il n'était donc pas concevable de créer une solution applicable pour tous. Il est de notre responsabilité d'employeur d'appréhender la maladie de nos collaborateurs avec une approche qui soit la plus humaine possible.»*.

Désormais, les collaborateurs comme les managers disposent de différents moyens pour accompagner le retour à l'emploi d'un salarié confronté à la maladie : aménagement d'un temps de télétravail, reconfiguration des missions, accompagnement sportif en partenariat avec Siel Bleu, ou encore participation à des temps d'échanges avec des collaborateurs anciennement patients et des managers déjà confrontés à l'arrivée de la maladie dans leur service.

Contacts presse :

Bristol-Myers Squibb France

Laetitia VENTROUX
laetitia.ventroux@bms.com
01 58 83 87 42

L'Agence Elan-Edelman

Astrid BILLARD
astrid.billard@elanedelman.com
01 70 21 50 33

À propos de Bristol-Myers Squibb
Bristol-Myers Squibb est un groupe biopharmaceutique de dimension mondiale dont la mission consiste à découvrir, développer et proposer des médicaments innovants qui aident les patients à surmonter des maladies graves. Pour plus d'informations à propos de Bristol-Myers Squibb, consultez BMS.fr ou suivez- nous sur Twitter.

À propos de Fondations GIMS
Le Groupement Interprofessionnel Médico-Social est l'un des plus importants Services de Santé au Travail des Bouches-du-Rhône. Avec ses 15 centres médicaux et ses 50 équipes pluridisciplinaires, le Groupement assure la santé au travail de 130 000 salariés pour 16 000 entreprises.
En 2012, le GIMS a créé La Fondation GIMS- Maryse Leca, sous l'égide de la Fondation de France - afin d'enrichir son offre de prévention et de mettre son expertise en santé au travail au service du plus grand nombre. La Fondation GIMS-Maryse Leca est née du constat qu'il est urgent d'inventer de nouveaux systèmes d'actions collectives pour que la santé au travail se loge au cœur des préoccupations quotidiennes et au plus près des réalités du terrain. A travers ses engagements, la Fondation GIMS-Maryse Leca veut veiller à mettre l'humain au centre des préoccupations d'un monde du travail en pleine évolution. La Fondation est présidée par Monsieur Gérard Aubanel.

À propos du Caire 13
L'association CAIRE13 - un service gratuit et innovant destiné au chef d'entreprise atteint de cancer. Sur simple appel téléphonique (permanence les mardis et jeudis après-midi : 04 86 67 72 72), une équipe pluridisciplinaire l'accompagne dans ses démarches administratives, juridiques et sociales tout au long de la maladie. CAIRE13 bénéficie de la coopération des principaux organismes institutionnels (RSI, URSSAF, Trésor Public…). Ces conseils favorisent son maintien dans l'emploi, la pérennité de l'entreprise et lui simplifient la vie au quotidien.

À propos du RSI de Provence Alpes
Le RSI assure une mission de service public, la protection sociale obligatoire de 6,8 millions chefs d'entreprise indépendants actifs et retraités (artisans, industriels, commerçants et professionnels libéraux) et de leurs ayants droit : assurance maladie-maternité, prévention et action sanitaire et sociale pour tous ; retraite, invalidité-décès et indemnités journalières pour les artisans, industriels et commerçants. Il verse 18 milliards d'euros de prestations à 4,2 millions de bénéficiaires malade et 2,1 millions de pensionnés. Il est composé d'une caisse nationale et de 29 caisses régionales dans lesquelles 912 administrateurs élus et 5 180 agents sont au service des assurés.

À propos de CPME 13
La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches-du-Rhône (ex CGPME13) est la 1ère organisation interprofessionnelle des TPE PME, commerçants et artisans du département. Sa mission : accompagner et représenter les chefs d'entreprise du 13 dans leur parcours d'entrepreneurs.